

Les défis des entrepreneures

entrepreneures

Rapport
du Groupe-conseil
sur l'entrepreneuriat
féminin



Groupe-conseil sur
l'entrepreneuriat féminin



Chargée de projets en entrepreneuriat féminin et responsable administrative
du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin : Huguette Biage-Major, MIC

Conseillère en communications : Lise Cavanagh, MIC

Rédaction : Martine Gaudreault, de Gaudreault Belley inc.

Publié par la Direction des communications, MIC

Conception : Ose Design

Pour toute demande d'exemplaire de cette publication, veuillez vous adresser à :

Ministère de l'Industrie et du Commerce
Direction des communications
710, place D'Youville, 9^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4

Téléphone : (418) 691-5950

Télécopieur : (418) 644-0118

Courriel : info@mic.gouv.qc.ca

Internet : <http://www.mic.gouv.qc.ca>

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-36057-5

© Gouvernement du Québec, 2000

2000-06

1702

Lettre

au ministre délégué

Québec, le 13 juin 2000

Monsieur Guy Julien

Ministre délégué à l'Industrie et au Commerce
710, place D'Youville, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4

Monsieur le Ministre,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vous sou mets au nom du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin, le rapport intitulé : *Les défis des entrepreneures*.

Dans la foulée des travaux de 1997 et du rapport *Entreprendre au féminin*, le Groupe-conseil s'est penché, depuis mars 1999, sur la mise en œuvre des recommandations. Nous avons pu constater le chemin parcouru dans le développement de l'entrepreneuriat féminin mais nous devons également reconnaître le besoin d'actions soutenues auprès des entrepreneures, du milieu des affaires et des institutions.

Nous demeurons profondément convaincus que les entrepreneures représentent une force économique en devenir au Québec et que notre intérêt pour leur développement doit s'accroître. À cet effet, vous retrouverez dans ce rapport une synthèse des actions menées au cours de la dernière année et les pistes que nous recommandons pour la croissance de l'entrepreneuriat féminin.

En terminant, je tiens à souligner l'engagement des membres du Groupe-conseil à la réalisation de ce mandat.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

La présidente du Groupe-conseil



Lucie Couturier, ing., MBA

Liste des membres du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin

	FONCTION	ORGANISME/ENTREPRISE
Présidente : Lucie Couturier	Directrice principale Services-conseils en finance	KPMG
Membres : Nicole Beaudoin	Présidente et directrice générale	RÉSEAU DES FEMMES D'AFFAIRES DU QUÉBEC
Marie-Claude Brière	Directrice de projet	TABLE DE CONCERTATION DU MOUVEMENT DES FEMMES DE LA MAURICIE
Louise Clément	Présidente	GESTION MÉDICALE
Pierre Cléroux	Vice-président - Québec	FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE
Danyelle Bédard	Directrice générale Centre financier aux entreprises Desjardins, Haute-Ville de Québec	CONFÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS
Emma Duncan Kerr	Présidente du conseil d'administration	FONDS D'INVESTISSEMENT POUR L'ENTREPRENEURSHIP AU FÉMININ
Micheline Fortin	Sous-ministre adjointe	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
Martine Gaudreault	Présidente	GAUDREAU BELLEY INC., AFFAIRES PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTALES
Sylvie Jacques	Directrice du Fonds récréotouristique Fonds de solidarité des travailleurs du Québec	RÉSEAU CAPITAL
Marie Lacroix	Vice-présidente régionale à la Banque Royale	ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS
Jeanne Puya Onokoko	Directrice générale	GROUPE CONSEIL FEMMES EXPERTISES INC.
Louis Roquet	Président directeur général	INVESTISSEMENT QUÉBEC
Marie Samson	Membre du bureau de direction	CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC
Louise St-Cyr	Titulaire de la Chaire de développement et de relève de la PME	ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
Carole Théberge	Directrice conseil et développement des affaires	OPTIMUM RELATIONS PUBLIQUES

Table

des matières

Lettre au ministre délégué	3
Liste des membres du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin	4
Sommaire	6
Introduction	8
L'entrepreneuriat féminin, réalité vivante	10
Qu'advient-il du problème de l'accès des femmes d'affaires au financement ?	12
Capital de risque	15
Expérience régionale	15
Les entrepreneures et les réseaux d'influence	16
Conseils d'administration	17
Mentorat et synergie	17
Réseaux des intervenants régionaux	18
Des outils et une tournée pour améliorer la formation des entrepreneures	19
Analyse des résultats de la tournée	19
Une information de qualité et une banque de données à jour	21
Recensement des données	22
Promotion de l'entrepreneuriat féminin par les communications	23
Actions du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin	23
Analyse des résultats	24
Du côté de l'Europe	25
Conclusion	27
Recommandations détaillées du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin selon les priorités établies dans son mandat	28
Annexe 1 : Bilan des activités de communications	31
Bibliographie	32

Sommaire

En 1997, un premier groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin publiait le rapport *Entreprendre au féminin*. Le présent document *Les défis des entrepreneures* fait état des travaux et des recommandations du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin, équipe de travail formée de 16 personnes ayant pour mandat la mise en œuvre des priorités qui avaient été établies dans le rapport *Entreprendre au féminin*.

L'entrepreneuriat féminin est une réalité qui s'impose de plus en plus. La courbe de croissance du nombre de femmes devenues entrepreneures est à la hausse. Cette croissance est même plus importante que celle des hommes entrepreneurs. Les femmes sont toujours minoritaires dans le monde des affaires, mais leur présence n'a cessé de croître et aujourd'hui, le tiers des entrepreneurs sont des femmes. Les femmes entrepreneures vivent les mêmes réalités que les entrepreneurs mais avec des motivations et des comportements différents. Le Groupe-conseil en a déduit le besoin de définir des pistes spécifiques pour la clientèle féminine.

L'accès au financement constitue un bel exemple des pistes d'intervention sur l'entrepreneuriat féminin. En effet, les analyses confirment que les femmes d'affaires ont un comportement plus conservateur que les hommes pour le financement de leur entreprise. Toutefois, une étude de 1997 démontre que les entrepreneures essayaient plus souvent un refus lors d'une demande de financement que les hommes. Le Groupe-conseil a travaillé directement avec les principaux acteurs, dont les institutions financières et les sociétés de capital de risque pour trouver des

solutions. L'information à jour compilée par le Groupe-conseil permettra de continuer de réaliser des actions concrètes pour faciliter l'accès au financement, dans les secteurs traditionnels comme dans les projets de la nouvelle économie.

Le Groupe-conseil a confirmé l'importance d'appartenir à des réseaux d'influence comme un facteur essentiel de réussite dans le monde des affaires. Il demeure que les entrepreneures travaillent plutôt de façon isolée et ne tirent pas beaucoup avantage des énormes bénéfices qu'apportent les réseaux. Après une analyse des différentes activités des réseaux, le Groupe-conseil préconise des actions pour accroître la présence des entrepreneures notamment par une plus grande participation dans les conseils d'administration ainsi que dans les programmes de mentorat. Dans les régions, une stratégie particulière doit faire le lien entre l'entrepreneuriat féminin et les organismes et programmes en place.

Devant le besoin des entrepreneures d'acquiescer davantage de connaissances et d'habiletés liées au financement et à la gestion d'entreprises, le Groupe-conseil a organisé une tournée destinée aux femmes d'affaires, avec le matériel *Prêt pour un prêt*. La formule a permis de donner de la formation aux entrepreneures. Toutefois, le Groupe-conseil constate que des ajustements sont indispensables en ce qui concerne la sollicitation. Le nombre peu élevé de participantes montre à quel point il est difficile de sortir les femmes entrepreneures de leur isolement et de les amener à venir chercher les ressources dont elles ont besoin. Il faut donc travailler de plus près avec les alliés et les relayers dans l'organisation d'activités semblables.

Le Groupe-conseil a jugé important de pousser plus loin la réflexion amorcée par le premier groupe de travail sur la disponibilité des données concernant l'entrepreneuriat féminin. Il en est résulté la conception d'une grille d'indicateurs de l'entrepreneuriat féminin. Cette grille permettra, lorsque les données seront recueillies, de dresser un portrait des entrepreneures québécoises et servira de base aux actions et recherches futures.

En lien avec d'autres organismes de femmes d'influence dans le monde, le Groupe-conseil s'est préoccupé des actions réalisées sur l'entrepreneuriat féminin, notamment un vaste projet mené en Europe. Le groupe de travail en Europe avait comme objectif de mettre en lumière les défis auxquels sont confrontées les femmes et de définir un modèle européen. Fait intéressant, les orientations à privilégier pour soutenir le développement de l'entrepreneuriat féminin se sont révélées convergentes avec celles du Québec.

Le Groupe-conseil a été présent sur la scène publique en participant à des activités ciblées portant sur l'entrepreneuriat féminin. La poursuite des activités du Groupe est essentielle à l'essor de l'entrepreneuriat féminin en recherchant davantage un effet de levier avec les organismes existants. Une plus grande infiltration dans les milieux d'affaires, dans toutes les régions, doit être réalisée. Les défis des entrepreneures sont donc encore nombreux et le travail sur l'entrepreneuriat féminin, qui est sur une bonne lancée, doit se poursuivre.

Introduction

Le 25 février 1999, se tenait la première séance de travail du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin, tout juste constitué par le ministre délégué à l'Industrie et au Commerce du Québec, M. Guy Julien. Le mandat que se voyait confier le Groupe-conseil était de mettre en œuvre les priorités et les recommandations définies dans le document *Entreprendre au féminin, Rapport du groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin*, publié en 1997.

Favoriser l'essor de l'entrepreneuriat féminin au Québec en facilitant aux femmes l'accès au financement ainsi qu'aux réseaux d'influence constituait le principal objectif du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin. Il devait, de plus : soutenir l'acquisition de connaissances et d'habiletés liées au financement et à la gestion de l'entreprise; améliorer l'information statistique sur les entreprises dirigées par les femmes; assurer une meilleure promotion de l'entrepreneuriat féminin. Le Groupe-conseil était formé de 16 personnes influentes dans leur milieu et ayant la capacité d'apporter des changements.

« Le tour de table des participants nous permet de constater que chacun est convaincu de la pertinence du travail à faire et de l'obligation d'agir. Nous retrouvons des représentants du monde financier, de l'industrie, d'associations, de l'enseignement et du gouvernement. Certains ont œuvré depuis toujours à la promotion de la femme dans le monde des affaires, d'autres en ont constaté l'évolution, mais la plupart sont en mesure d'identifier les actions qui sont maintenant à prendre. La table regroupe des personnes d'âge, de région, de milieu et d'origine différents, deux hommes font même partie du groupe... »¹

La logique des priorités du rapport *Entreprendre au féminin* avait servi à définir les objectifs. Elle a également permis de répartir la tâche du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin entre cinq comités de travail. La mécanique était fort simple et permettait de couvrir les principales préoccupations en matière d'entrepreneuriat féminin soit l'accès au financement, le travail avec les réseaux, la formation, l'information sur les entrepreneures et enfin, la diffusion et la promotion.

Entre le 25 février 1999 et le 14 mars 2000, le Groupe-conseil a tenu une dizaine de séances de travail, généralement d'une demi-journée chacune. Puisque les membres étaient de régions différentes, les réunions se tenaient parfois à Québec, parfois à Montréal, parfois par vidéoconférence ou téléconférence. Comme dans tous groupes de travail, les comités devaient faire avancer leur mandat d'une réunion à l'autre pour que le Groupe-conseil puisse apprécier la valeur des résultats et proposer de nouvelles actions, le cas échéant.

Dès le départ, le Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin a décidé de travailler de façon prioritaire auprès des entrepreneures.

¹ Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin, Compte-rendu du 25 février 1999, page 2.

DÉFINITION DE L'ENTREPRENEURE :

« La femme qui seule ou avec un ou des partenaires a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui en assume les responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe quotidiennement à sa gestion courante. (...) Une personne qui prend des risques financiers pour créer ou acquérir une entreprise, et qui la dirige de manière innovatrice et créatrice en développant de nouveaux produits et en conquérant de nouveaux marchés. »²

Tout au cours de son mandat, le Groupe-conseil a participé à de nombreuses activités pour développer l'entrepreneuriat féminin : conférences de la présidente du Groupe-conseil, sondages, recherches spécifiques, élaboration de banques de données, mise sur pied d'une tournée de formation, participation aux événements portant sur l'entrepreneuriat féminin, diffusion de communiqués de presse, accueil de deux femmes d'affaires du Danemark, mission de réseautage en France. De nombreuses actions ont été accomplies dans le but de faire avancer et de promouvoir l'entrepreneuriat féminin.

Le travail de fond pour développer l'entrepreneuriat féminin est loin d'être terminé. La démarche du Groupe-conseil pour faciliter, entre autres, le financement du développement des entreprises dirigées par les entrepreneures et une plus grande participation aux réseaux d'influence n'est qu'un jalon de l'accession des entrepreneures à une plus grande part de l'économie.

² Rapport du Groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin, *Entreprendre au féminin*, 1997, page 11.

L'entrepreneuriat féminin, réalité vivante

L'entrepreneuriat féminin prend actuellement de l'importance dans le développement économique de notre société moderne. Le phénomène est suffisamment important pour que les gouvernements s'y intéressent de plus en plus et que les chercheurs se questionnent et mènent des études poussées sur le sujet. Les propos documentés sur l'entrepreneuriat féminin, relativement nouveaux, sont porteurs de pistes prometteuses parce qu'ils traitent d'une nouvelle réalité.

Effectivement, au cours des deux dernières décennies, la courbe de croissance du nombre de femmes devenues entrepreneures est à la hausse et, fait marquant, elle est plus importante que celle des hommes entrepreneurs. Comme le souligne une étude récente de Sylvie Ratté, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), le taux d'augmentation des femmes d'affaires a été trois fois et demie plus élevé que celui des hommes de 1987 à 1997. Les femmes sont toujours minoritaires dans le monde des affaires mais leur présence n'a cessé de croître et aujourd'hui, le tiers des entrepreneurs sont des femmes.

Basée sur une *Enquête sur la population active (EPA), 1987 et 1997* de Statistique Canada, l'étude de Sylvie Ratté apporte de l'information sur les secteurs privilégiés par les femmes. L'étude confirme que les femmes font des affaires dans les secteurs de services plus que dans tout autre domaine. Outre les services et le commerce de détail qui sont des secteurs plus traditionnels pour les entrepreneures, les champs de la nouvelle économie leur offrent aujourd'hui des perspectives intéressantes.

« Il est indéniable que le développement d'une économie de services a permis aux femmes de prendre une place plus grande dans le monde des entrepreneurs. C'était probablement chose plus difficile dans une économie axée sur les industries manufacturières et le secteur primaire. De plus, certains avancent que la nouvelle économie du savoir sied particulièrement bien aux femmes entrepreneures qui, plus jeunes et très scolarisées, peuvent y saisir de belles occasions d'affaires. »³

Deux enquêtes récentes, faites en marge du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin, ont permis de mieux connaître les motivations et le profil des entrepreneures. Leurs résultats permettent de mieux définir les réalités de l'entrepreneuriat féminin :

Ces enquêtes sont les suivantes :

- Le sondage effectué par la FCEI auprès de 346 de ses membres femmes d'affaires, portant sur les motivations et les préoccupations des entrepreneures. Les résultats du sondage ont été publiés par la FCEI en février 1999.

³ Ratté Sylvie, *Les entrepreneures au Québec, qu'en est-il?*, Montréal, mars 1999, pages 3-4.

- Le sondage du Groupe Everest, fait pour le compte de la Banque Nationale et du journal La Presse, auprès de 317 personnes pour établir la différence homme - femme dans le profil des entrepreneurs au Québec. Le sondage téléphonique a été effectué au printemps 1999. Les résultats ont été publiés dans le journal La Presse du 19 mai 1999.

Hormis les avantages d'être le patron, être dans les affaires comporte aussi certains inconvénients et implique des obstacles à surmonter au dire des entrepreneurs : absence d'avantages sociaux ou de sécurité du revenu; de longues heures de travail; un lourd fardeau administratif et fiscal. Les entrepreneurs doivent également subir une forte concurrence avec, bien souvent, un financement qui ne répond pas aux besoins de développement et de croissance de leurs entreprises.

Dans les deux sondages cités plus haut, aux questions portant sur les motivations qui incitent les gens à se lancer en affaires, les réponses portent principalement sur l'attrait de devenir son propre patron et de voir croître sa propre entreprise. En deuxième lieu, les personnes interrogées affirment que c'est tout bonnement pour créer son propre emploi. D'ailleurs, le sondage Everest révèle que la motivation des hommes diffère de celle des femmes : « près de 50 % des hommes invoquent la première raison, tandis que 40 % des femmes disent l'avoir fait afin de se donner un emploi. »⁴

Le Groupe-conseil est d'avis que, parmi de nombreux facteurs, le contexte économique et les modèles de l'entourage immédiat constituent des éléments qui favorisent l'esprit d'entreprise.

Le sondage du Groupe Everest nous apprend aussi que le mode de gestion est différent entre les hommes et les femmes et que le comportement dans leur entreprise n'est pas le même. En effet, tandis que près de la moitié des hommes (46,1 %) prennent leurs décisions de leur propre chef, seulement 26,3 % des femmes décident seules, car elles préfèrent généralement consulter leurs subordonnés. D'autre part, les femmes sont plus nombreuses (63,6 %) que les hommes (56,4 %) à mettre la main à la pâte et à faire les choses elles-mêmes.

Ces constatations lèvent le voile sur les perspectives des entrepreneurs tout en confirmant certains paramètres de l'entrepreneuriat féminin au Québec. Le Groupe-conseil voit que les femmes entrepreneures vivent les mêmes réalités que les entrepreneurs mais avec des motivations et des comportements différents. Le Groupe-conseil en déduit qu'il faut définir des pistes d'intervention spécifiques à la clientèle féminine.

⁴ Benoît Jacques, *Femmes et hommes ne gèrent pas de la même façon*, La Presse, 19 mai 1999.

Qu'advient-il du problème de l'accès des femmes d'affaires au financement ?

Le rapport *Entreprendre au féminin* a fait de l'accès au financement la priorité numéro un pour les femmes en mettant en relief le rôle des institutions financières, des sociétés de capital de risque, des réseaux d'affaires, ainsi que des ministères et organismes. Il était clairement démontré que l'attitude des femmes face au financement de leur projet d'entreprise suppose une approche différente. Le Groupe-conseil se devait d'agir directement auprès des principaux acteurs. Rappelons certaines caractéristiques du profil de comportement des femmes d'affaires :

- les femmes utilisent davantage leurs épargnes personnelles pour démarrer leur entreprise;
- elles s'endettent moins et recourent plus facilement à leur carte de crédit;
- elles empruntent moins dans les institutions financières que les hommes;
- elles ont des besoins financiers moins grands que les hommes;
- elles n'aiment vraiment pas le risque.

Le mandat du comité financement du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin était donc de trouver des solutions à ces problèmes clairement identifiés et considérés comme prioritaires. En juillet 1999, le comité financement a envoyé, par le biais de l'Association des banquiers canadiens (ABC), un questionnaire aux dirigeants de six banques à charte* et du Mouvement Desjardins. L'objectif de ce questionnaire consistait à évaluer les progrès réalisés par les institutions financières face à certains problèmes identifiés dans les recommandations du rapport *Entreprendre au féminin*. Les questions posées visaient à cerner les moyens mis en œuvre pour vaincre la difficulté des femmes d'établir une relation de confiance avec leur institution financière et à vérifier quel était l'accueil réservé aux projets de PME dirigées par des femmes.

Les réponses des institutions financières aux questions posées peuvent être regroupées autour de six thèmes, chacun de ceux-ci étant relié à l'une des recommandations du premier groupe de travail :

- rotation des directeurs de comptes;
- qualification des directeurs de comptes;
- occupation des postes de directeurs de comptes par des femmes;
- exigence d'un cautionnement du conjoint;
- contribution des institutions financières pour souligner les succès des femmes entrepreneures;
- information et formation destinées aux femmes entrepreneures.

Le tableau qui suit présente les six recommandations de même que les réponses des institutions financières en rapport avec les différents éléments soulevés par le premier groupe de travail.

* La Banque Royale, la Banque de Montréal, la Banque Scotia, la CIBC, la Banque Nationale et la Banque Laurentienne.

NATURE DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT ENTREPRENDRE AU FÉMININ

« Que les institutions financières intègrent à court terme dans leurs programmes de développement des ressources humaines une formation adaptée aux spécialistes en crédit et aux directeurs de comptes, leur permettant :

- ▶ de mieux connaître les particularités des PME dirigées par des femmes et l'importance de ces dernières dans l'économie québécoise;
- ▶ d'acquérir des attitudes appropriées aux besoins et aux attentes des femmes entrepreneures;
- ▶ de développer des habiletés en matière de conseils aux entrepreneures dans leur démarche de financement. »

« Que les institutions financières mettent en place des mécanismes permettant d'atténuer l'impact négatif du taux de rotation des directeurs de comptes, selon le constat dévoilé par l'Association des banquiers canadiens à cet effet (Thompson Lightstone, 1997). »

« Que les institutions financières révisent leur pratique quant à la demande de cautionnement du conjoint. »

« Que les institutions financières, les sociétés de capital de risque et les réseaux intéressés, notamment le Réseau des femmes d'affaires du Québec, l'Association des collaboratrices et partenaires en affaires et la Fondation de l'entrepreneurship :

- ▶ insistent auprès des partenaires existants pour qu'ils soulignent davantage les succès des femmes entrepreneures et leur contribution à l'économie du Québec, tout en faisant connaître l'appui apporté par les institutions financières et les sociétés de capital de risque aux entreprises dirigées par des femmes;
- ▶ encouragent et soutiennent les entrepreneures dans le processus de dépôt des candidatures à de tels concours. »

RÉPONSES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES AU SONDAGE DU GROUPE-CONSEIL SUR L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ

- ▶ La majorité des institutions prévoient résoudre le problème de formation des directeurs de comptes pour répondre aux spécificités de la clientèle des entrepreneures en ayant recours à leur propre programme de formation générale.
- ▶ Deux institutions ont un programme spécifique relié à l'entrepreneuriat féminin.
- ▶ Deux institutions organisent des tables rondes avec des entrepreneures et des membres de leur personnel.

Les institutions financières reconnaissent généralement le problème de la rotation des directeurs de comptes, qui est relié à la mobilité du personnel.

- ▶ Une institution a décidé de créer une banque destinée à desservir les PME et quatre autres institutions envisagent des restructurations de leur service de financement destiné aux PME afin de favoriser le travail d'équipe. Cette réorganisation permettra à plus d'un directeur de comptes de s'occuper d'un même dossier d'entreprise et minimisera les conséquences du déplacement de personnel.
- ▶ Trois des sept institutions planifient le déplacement du personnel au sein de leur organisation, lorsqu'il y a des mutations ou promotions. Ceci permet une meilleure transition.
- ▶ Quatre institutions ont développé des programmes de formation spécifique pour les changements de directeurs de comptes.

L'ensemble des institutions souligne que les cautions demandées reposent essentiellement sur la nature du risque encouru, que l'emprunteur soit un homme ou une femme. À cet égard, elles n'estiment pas nécessaire de revoir leurs pratiques.

Les institutions participent généralement à différents événements faisant la promotion du succès des femmes d'affaires.

- ▶ Une institution s'est vue décerner des prix pour sa contribution remarquable à la communauté des femmes d'affaires du Canada.

« Que les postes de directeurs de comptes dans les institutions financières soient occupés à 50 % par des femmes d'ici cinq ans. »

Dans quatre institutions, 40 % des postes de directeurs de comptes sont occupés par des femmes. Dans les trois autres, entre 25 % et 30 % des postes de directeur de comptes sont détenus par des femmes.

« Que les institutions financières et sociétés de capital de risque soutiennent, en partenariat avec les réseaux intéressés, la mise en place d'activités d'information et de formation destinées aux entrepreneures, portant notamment sur la connaissance des pratiques en matière de financement et de montage financier, ainsi que sur les différentes sources de financement. »

- ▶ Trois institutions fournissent des dépliants ou brochures généraux.
- ▶ Cinq institutions organisent des séminaires destinés aux femmes entrepreneures.
- ▶ Une institution a un groupe de 27 directeurs de comptes qui s'occupent des besoins des femmes entrepreneures.

RECOMMANDATION DU GROUPE-CONSEIL SUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

« Que les institutions financières établissent, ou revoient, une stratégie particulière pour la clientèle des entrepreneures, à la lumière des informations recueillies dans les deux sondages du comité financement tenus au cours du mandat du Groupe-conseil, soit celui envoyé aux institutions financières et celui acheminé aux entrepreneures. »

L'examen des réponses nous amène à des constatations de trois ordres.

1. En ce qui concerne le fait d'exiger un cautionnement du conjoint, selon les institutions financières, les critères de sélection et exigences de crédit sont équitables et ne diffèrent pas selon le genre. Si tel est le cas, on devrait s'attendre, avec le temps, à ce que la fréquence de demande de cautionnement par le conjoint diffère peu selon le sexe de l'emprunteur, contrairement à la situation de 1997 alors que l'on constatait un taux de 25 % pour les femmes comparativement à 13 % pour les hommes.⁵ Comme l'enquête menée par Thompson Lightstone pour le compte de l'ABC qui produit régulièrement cette statistique, il devient possible d'assurer un suivi à ce chapitre. Notons qu'en 1998, les taux demeuraient sensiblement les mêmes avec 26 % pour les femmes contre 11 % pour les hommes⁶.
2. En ce qui a trait à la rotation des directeurs de comptes, nous constatons que les institutions financières sont très conscientes des problèmes engendrés par cette situation et que plusieurs actions ont déjà été entreprises à cet égard.
3. Relativement aux aspects concernant la formation de leur personnel à la réalité de l'entrepreneuriat féminin, la mise sur pied d'activités de formation et d'informa-

tion pour les entrepreneures et le soutien aux activités soulignant leur succès et leur contribution, nous remarquons que la sensibilisation et la participation des différentes institutions ne semblent pas uniformes. Un certain travail reste à faire de ce côté.

Avec les deux derniers constats, il est difficile de se prononcer sur l'évolution de la situation depuis 1997. Le Groupe-conseil a donc pris la décision de réaliser un deuxième sondage, cette fois auprès des entrepreneures, afin de mesurer leur perception par rapport à ces points et de mieux comprendre les relations qu'elles entretiennent avec leur institution financière lors de leurs demandes de financement. Le comité financement, avec l'aide de la Chaire de développement et de relève de la PME de l'École des Hautes études commerciales (HEC), de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) et du ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), a donc élaboré un deuxième questionnaire.

Ce sondage, auquel plus de 730 femmes ont répondu, comporte 25 questions pour mieux connaître le niveau de satisfaction des femmes lors de leurs contacts avec les institutions financières. L'analyse des résultats est en cours et sera divulguée bientôt; cette enquête permettra également de mieux définir le profil socio-démographique des entrepreneures québécoises.

⁵ Rapport du Groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin, *Entreprendre au féminin*, 1997, page 23.

⁶ Thompson, Lightstone et compagnie inc. *Les PME au Canada : énoncés de leur besoins, de leurs attentes et de leur satisfaction envers les institutions financières*, 1998, p.153.

La combinaison des données obtenues dans le questionnaire s'adressant aux institutions financières et dans celui envoyé aux femmes d'affaires fournira aux intervenants en entrepreneuriat féminin une foule de renseignements, à jour, sur les actions devant être encouragées ou sur les comportements à modifier pour faciliter aux entrepreneures l'accès au financement.

CAPITAL DE RISQUE

Témoin de la forte présence des entrepreneures dans le secteur des services plus traditionnels, le Groupe-conseil constate qu'elles démontrent un potentiel pour se tailler une place de choix dans les secteurs de la nouvelle économie. Le comité financement a défini les moyens nécessaires afin que le capital de risque devienne le plus accessible possible aux femmes qui ont des entreprises dans les secteurs de pointe.

Dans le cas des organismes de capital de risque, il ne s'agissait pas de changer les façons de faire, puisque la problématique est relativement nouvelle, mais plutôt de proposer des actions pouvant contribuer à développer l'entrepreneuriat féminin. Il est nécessaire de faire connaître cette forme de financement et faciliter l'accès au capital de risque pour les entrepreneures. L'augmentation de la présence des femmes dans les secteurs de la nouvelle économie et la présence accrue du capital de risque dans les régions au cours des deux dernières années sont des facteurs qui engendrent, selon le Groupe-conseil, une meilleure accessibilité du capital de risque pour les entrepreneures.

Le comité financement a analysé la pertinence de la création d'un fonds de capital de risque dédié aux femmes d'affaires. Cette démarche l'a mené à six importantes constatations sur les mécanismes qui prévalent chez les femmes et les investisseurs à ce chapitre :

- Les sociétés de capital de risque privilégient les entreprises dans des secteurs porteurs de l'économie, dont les nouvelles technologies.

- Les sociétés investissent dans des entreprises qui ont un plan d'affaires solide et un fort potentiel de croissance.
- Les investisseurs déclarent avoir un préjugé favorable aux femmes entrepreneures.
- Les entrepreneures sont prudentes et conservatrices. En outre, elles ont des plans de développement qui comportent plus d'étapes que ceux des hommes.
- Les femmes souhaitent avoir accès à des services conseils et à du « coaching ».
- Le nombre d'entrepreneures dans les secteurs de la nouvelle économie est en croissance constante.

EXPÉRIENCE RÉGIONALE

Le comité financement tient à faire part d'une expérience très positive d'aide au financement d'entreprises créées par des femmes. Il s'agit de l'expérience du Fonds d'investissement pour l'entrepreneurship au féminin (FIEF) de la Côte-Nord.

Le FIEF est un organisme régional sans but lucratif dont la mission est de promouvoir l'entrepreneuriat féminin comme outil de création d'emplois et de développement économique sur la Côte-Nord. Il constitue une solution de rechange au financement et intervient lorsque les promotrices n'obtiennent pas l'aide nécessaire auprès des institutions financières traditionnelles. Notons que ce critère d'admissibilité le rend complémentaire des autres intervenants de ce secteur.

À ce jour, le FIEF a soutenu financièrement 14 entreprises créées par des femmes. Le soutien financier au moyen de prêts s'est élevé à plus de 65 000 \$, contribuant ainsi à une injection de 1 116 800 \$ dans l'économie régionale et à la création ou la consolidation de 44 emplois. De plus, le FIEF s'occupe de promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans la région au moyen d'activités diverses.

Le comité est d'avis que le FIEF constitue une initiative digne de mention, qui pourrait servir de modèle au développement de l'entrepreneuriat féminin dans plusieurs régions du Québec.

RECOMMANDATION DU GROUPE-CONSEIL SUR LE CAPITAL DE RISQUE

« Que les institutions financières et les sociétés de capital de risque favorisent la création d'un fonds de capital de risque dédié aux entrepreneures, avec « coaching », sur des bases d'affaires semblables à celles des fonds d'investissement existants. Au moyen d'un accompagnement soutenu et personnalisé, les entrepreneures seraient mieux outillées pour optimiser le potentiel de leur entreprise. Les secteurs porteurs, particulièrement la nouvelle économie, seraient privilégiés. »

Les entrepreneures et les réseaux d'influence

Au départ, rappelons qu'un travail d'orientation des plus valables avait été mené sur les réseaux par le Groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin (1997) et avait abouti à une définition claire de l'objectif du réseau, qu'il soit formel ou informel :

« L'objectif d'un réseau est de mettre en relation des personnes et de mettre en commun des ressources pour atteindre un objectif. Le réseau peut prendre diverses formes : réseau d'échange, d'expertises et de connaissances, réseau d'influence, réseau stratégique, réseau porteur ou réseau d'information. »⁷

Le Groupe de travail constatait à quel point l'appartenance à des réseaux constitue un élément important de réussite dans le monde des affaires. Pourtant, les entrepreneures n'utilisent pas beaucoup ce moyen. Au cours des réunions de discussion portant sur le sujet, les femmes avaient affirmé que les réseaux de femmes leur assuraient un appui moral, tandis que « les réseaux mixtes favorisaient le partage d'expertise et l'abolition des mythes et préjugés. »⁸

Le Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin confirme l'importance de la présence des entrepreneures dans toutes ces sphères d'activités de « réseautage », même si les femmes continuent de démontrer une réticence à cet égard. Il est nécessaire de mettre sur pied des facteurs facilitants pour intégrer les femmes dans les réseaux d'influence qui favorisent le développement des entreprises. En tant que sources d'information stratégique ainsi que lieux privilégiés d'échanges et de contacts, les réseaux permettent d'établir la communication non pas avec une personne à la fois mais avec des groupes, déjà reliés par un intérêt commun. Tout au cours de son mandat, le

Groupe-conseil a pu constater la difficulté de rassembler les entrepreneures autour d'un thème ou d'une activité répondant à un besoin. Comme il avait été déjà observé, les entrepreneures demeurent isolées et elles ne retirent malheureusement pas les énormes avantages que peuvent leur apporter les réseaux.

Un sondage du Groupe Everest portant sur le rôle des associations d'affaires telles qu'elles sont perçues par les dirigeants de PME nous donne un portrait de l'utilisation des réseaux par les entreprises. Cette enquête a été effectuée en 1999 auprès de 300 entrepreneures du Québec. En voici quelques grandes lignes:

- Huit PME québécoises sur 10 sont membres d'une association, d'une corporation et/ou d'un club social.
- Plusieurs raisons incitent les PME québécoises à faire partie d'associations de gens d'affaires. Les principaux motifs sont de développer et de maintenir des relations d'affaires, d'obtenir de l'information, de gagner de la visibilité et de la crédibilité; etc..
- 89,2 % des entreprises estiment que les coûts engendrés pour être membre d'associations de gens d'affaires permettent d'obtenir des retombées.

RECOMMANDATION DU GROUPE-CONSEIL SUR LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Développer un plan d'action pour les entrepreneures en sensibilisant et en établissant une concertation avec les forces déjà en place. Des mesures doivent être prises pour que les femmes soient présentes dans les conseils d'administration des entreprises et des organismes, en collaboration avec les regroupements d'affaires qui ont déjà des banques de noms.

⁷ Groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin, *Entreprendre au féminin*, 1997, page 28.

⁸ IBID. page 28.

- Lorsque vient le temps de classer les activités par ordre de préférence, les déjeuners-causeries se placent au premier rang. Les deux autres activités préférées sont les tournois sportifs et les ateliers, colloques et congrès.

Le mandat du comité réseaux du Groupe-conseil était de favoriser aux entrepreneures l'accès aux réseaux d'influence, tant au niveau national que régional. Il a fallu que le comité réseaux définisse une stratégie d'actions pour, tout d'abord, identifier les principaux réseaux. Dans un deuxième temps, il a été possible d'identifier des moyens pour les infiltrer.

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Les conseils d'administration sont à la fois de bonnes sources de formation en matière de gestion et de bons réseaux d'influence. Le Groupe-conseil s'est interrogé sur les moyens à prendre pour augmenter la présence des femmes au sein des conseils d'administration des institutions financières, en tant qu'acteur prioritaire pour le financement des entreprises. Une meilleure représentativité des femmes dans les grandes instances économiques est importante et le Groupe-conseil voit la nécessité que des actions soient mises sur pied dans le but d'augmenter le nombre de femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises.

Ainsi, des démarches ont été entreprises par le comité réseaux auprès de la Chambre de commerce de Montréal et son comité Accès 51, car le rôle de ce comité est de sensibiliser les femmes d'affaires à l'importance de siéger à des conseils d'administration, préoccupation fort importante pour le Groupe-conseil.

MENTORAT ET SYNERGIE

Le comité réseaux s'est également préoccupé des grands regroupements afin de mettre sur pied un réseau de mentors pour les entrepreneures. Les milieux d'affaires ont constitué une source privilégiée pour recruter les mentors.

Pour soutenir les femmes d'affaires dans les différentes étapes de leur entreprise, en Europe, on parle d'un réseau de « tuteurs ou de conseillers devant être autant que possible des femmes afin de servir de modèle ». ⁹ Au Québec, les gens parlent plutôt de mentors ou d'un réseau de mentorat. Le dernier colloque de la Fondation de l'entrepreneurship, tenu en février 2000, avait d'ailleurs pour thème *Mentorat 2000, L'audace d'entreprendre*. Plusieurs membres du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin ont participé aux activités de ce colloque, que ce soit en animant des ateliers ou en parrainant des tables lors du gala.

Des pistes de collaboration se dégagent :

1. Les actions reliées à l'entrepreneuriat féminin ont tout avantage à se greffer à celles des autres groupes importants qui fonctionnent déjà en réseaux régionaux. Certains ordres professionnels sont un bon exemple de ce type de réseaux.
2. Certaines chambres de commerce régionales prennent des initiatives pour faire avancer la situation des femmes d'affaires. De plus, une collaboration entre tous les réseaux portant sur l'entrepreneuriat féminin ne peut être que bénéfique. Citons l'exemple du répertoire virtuel de femmes d'affaires, qui a été lancé par la Chambre de commerce de Sainte-Foy le 8 mars dernier, Journée internationale des femmes.

RECOMMANDATION DU GROUPE- CONSEIL SUR LE MENTORAT

« Amener le monde des affaires à développer un réseau de mentors d'entrepreneures et créer l'environnement le plus favorable possible pour soutenir l'entrepreneuriat féminin. »

RECOMMANDATION DU GROUPE-CONSEIL SUR LES RÉSEAUX EXISTANTS

« Répertorier tous les groupes importants en lien avec l'entrepreneuriat féminin et développer une collaboration avec chacun d'eux, tels les groupes de femmes d'influence, les ordres professionnels, les chambres de commerce et les organismes gouvernementaux, etc.. »

⁹ Fonds Social Européen, *Emploi - NOW - La création d'entreprise par les femmes, mesures d'appui à la création, la consolidation et la croissance d'entreprises dirigées par des femmes*, Commission européenne, 1998, page 1.

RECOMMANDATION DU GROUPE-CONSEIL SUR LE LEADERSHIP RÉGIONAL

Identifier et solliciter une femme influente dans chacune des régions qui accepte d'assurer un leadership auprès des entrepreneures et des instances locales.

RECOMMANDATION DU GROUPE-CONSEIL SUR LE PROGRAMME À ÉGALITÉ POUR DÉCIDER

Le Groupe-conseil recommande deux éléments pour le programme « À égalité pour décider » du Secrétariat à la condition féminine, soit le développement d'un volet spécifique sur l'entrepreneuriat féminin ainsi que la mise en place d'un mécanisme pour faire le suivi des participantes.

3. L'appareil gouvernemental doit lui aussi être vu comme un immense réseau qui peut faire accomplir des progrès importants au dossier de l'entrepreneuriat féminin. Le Secrétariat à la condition féminine prépare dans ce sens un projet mobilisateur visant à conduire des travaux avec des ministères et organismes gouvernementaux. Cela permettra d'encourager davantage l'entrepreneuriat féminin dans le contexte du *Programme d'action pour toutes les Québécoises 2000-2003*. Ce projet mobilisateur s'inspire des travaux du Groupe-conseil.

RÉSEAU DES INTERVENANTS RÉGIONAUX

Sur le plan régional, après un examen du fonctionnement des réseaux existants au Québec et des tentatives de collaborations locales, le comité réseaux a constaté l'importance d'avoir une personne-ressource dans chacune des régions, une leader agissant comme élément de concertation et de multiplication. Nécessairement, cette personne doit être reconnue dans le réseau d'influence local.

Le comité réseaux a rencontré les représentants en condition féminine d'organismes régionaux, soit les centres régionaux de développement (CRD) et les centres locaux de développement (CLD), ainsi que certains responsables du dossier de la condition féminine du ministère des Régions. À cette occasion, certaines initiatives locales déjà mises sur pied pour stimuler et encourager l'entrepreneuriat féminin en région, ont été présentées. Les discussions ont permis de constater que les régions où l'entrepreneuriat féminin fait meilleure figure sont celles où l'effort collectif est mis sur l'entrepreneuriat comme moyen de développement local et où des groupes travaillent à sensibiliser les divers réseaux... et ces régions sont peu nombreuses.

Par ailleurs, le Secrétariat à la condition féminine gère un programme régional *À égalité pour décider*, qui privilégie le développement du pouvoir décisionnel des femmes par la poursuite des objectifs suivants :

- faciliter et promouvoir l'accès des femmes aux postes décisionnels des instances locales et régionales;
- augmenter le nombre de candidatures de femmes à ces postes;
- préparer et former les femmes à occuper ces postes;
- favoriser le maintien des femmes dans ces postes;
- sensibiliser les institutions à la nécessité d'une répartition équitable des postes de décision entre les femmes et les hommes.

La présence des femmes dans les conseils d'administration, comme en fait la promotion le programme *À égalité pour décider*, du Secrétariat à la condition féminine, est un excellent moyen de soutenir le développement de l'entrepreneuriat féminin. Selon le Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin, il faut continuer en ce sens et renforcer les actions concrètes afin que les femmes soient davantage présentes dans les conseils d'administration des organismes locaux liés à l'entrepreneuriat. Parmi ces organismes, on compte les centres locaux de développement (CLD).

Le Groupe-conseil croit que l'intégration de l'entrepreneuriat féminin dans ce type de programme ferait certainement progresser la situation des femmes d'affaires. Il s'avère donc essentiel d'accompagner la démarche des groupes ayant profité du programme au moyen d'un suivi adéquat en matière d'entrepreneuriat féminin et aussi d'encourager toutes les initiatives semblables qui sont structurantes.

Des outils et une tournée pour améliorer la formation des entrepreneures

À partir de la problématique du financement qui avait été définie dans le rapport *Entreprendre au féminin*, le ministère de l'Industrie et du Commerce avait procédé à de nombreuses consultations auprès des principaux intervenants du milieu financier pour préciser les enjeux du financement. Les organismes consultés ont été l'Association des banquiers canadiens, la Confédération des caisses populaires Desjardins, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, le Réseau des femmes d'affaires du Québec et la Fondation de l'entrepreneurship. Les informations stratégiques recueillies au cours de ces consultations ont permis de préparer un guide et une vidéo intitulés *Prêt pour un prêt*.

Devant le besoin des entrepreneures d'acquérir davantage de connaissances et d'habiletés liées au financement et à la gestion d'entreprises, le comité formation a décidé d'organiser une tournée destinée de façon spécifique aux femmes avec le matériel *Prêt pour un prêt*. Le contenu de ces outils propose des solutions aux femmes d'affaires qui éprouvent des difficultés lors de leurs interventions auprès du milieu financier. L'accent y est mis sur la confiance en soi et en son projet, la connaissance de certaines données financières, l'importance d'un plan d'affaires et la nécessité des réseaux d'affaires.

Dès le départ, des partenaires se sont joints au Groupe-conseil pour la tournée *Prêt pour un prêt*: la Confédération des caisses populaires Desjardins, l'Association des banquiers canadiens, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, Investissement Québec, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la Chambre des notaires du Québec, le Réseau des femmes d'affaires du Québec et le ministère de l'Industrie et du Commerce. Dans sa stratégie de diffusion, le comité formation prévoyait que, dans les régions, les partenaires inviteraient les femmes d'affaires à participer. La présence des partenaires était également souhaitée lors des séances de formation pour faciliter le « réseautage », c'est-à-dire pour permettre aux participantes de rencontrer des représentants du milieu financier et des affaires lors des séances.

Une fois les formateurs professionnels recrutés, 14 régions du Québec ont offert l'activité. L'objectif visé par le comité formation était d'obtenir la présence d'une trentaine de participantes par séance. Si le taux de participation s'est retrouvé légèrement en deçà de l'objectif, le degré de satisfaction a été toutefois très élevé.

ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA TOURNÉE

Les résultats peuvent être analysés sous deux angles: la participation des femmes d'affaires et celle des partenaires financiers. Pour le premier aspect, le comité formation connaissait la difficulté pour les femmes de sortir de leur isolement et de venir chercher les ressources nécessaires au développement de leur réseau. Il s'avère essentiel de s'associer avec les intervenants économiques et régionaux de chacune des régions, ainsi que de travailler avec les leaders pour rejoindre et recruter les femmes d'affaires. Il faut également sensibiliser les femmes aux bénéfices d'adhérer à des réseaux d'affaires et souligner cet aspect plus fortement lors des sessions.

RECOMMANDATION DU GROUPE-CONSEIL SUR L'OUTIL *PRÊT POUR UN PRÊT*

À la lumière de l'expérience et des commentaires recueillis lors de la tournée, continuer la promotion de l'outil « Prêt pour un prêt » en tenant compte du besoin de développer le « réseautage » des participantes. Il s'avérera nécessaire d'assurer un bon arrimage avec les intervenants économiques locaux et obtenir la plus grande participation possible des partenaires.

RECOMMANDATION DU GROUPE-CONSEIL SUR LES SERVICES DE CROISSANCE

Avec les partenaires et les organismes qui développent les outils de formation, adapter le matériel actuel aux besoins des entrepreneures et faire connaître ce matériel aux femmes propriétaires d'entreprises en croissance. Ainsi les entrepreneures connaîtront mieux les moyens de diversifier leur financement et pourront apprivoiser le capital de risque.

Le comité formation peut difficilement évaluer la participation des partenaires financiers. Il est toutefois évident qu'une plus grande implication des partenaires aurait été tributaire d'un plus grand succès de la tournée. Bref, les objectifs de formation du Groupe-conseil ont été atteints, mais des ajustements sont indispensables en ce qui concerne la sollicitation et la participation des partenaires. Il faut travailler de plus près avec les alliés et les relayeurs lors de l'organisation d'une tournée semblable.

Le concept de la session *Prêt pour un prêt* visait les entrepreneures en démarrage ou encore, les femmes d'affaires pouvant éprouver des difficultés de négociation avec les représentants des services financiers. Pour répondre au mandat d'offrir aux entrepreneures les services de financement selon l'évolution de leur entreprise et les possibilités d'affaires, le Groupe-conseil voit la nécessité d'offrir de l'information sur d'autres sujets, comme le capital de risque et les autres formes de financement. Les femmes d'affaires qui ont participé à la formation *Prêt pour un prêt* ont d'ailleurs clairement exprimé ce besoin de mieux connaître une plus grande variété d'outils économiques.

Une information de qualité et une banque de données à jour

Diverses expériences, tenues par le passé dans le but d'analyser la situation des femmes d'affaires, ont mis en relief une compilation déficiente des données. Confirmant l'importance d'établir des données détaillées sur les entrepreneures, le rapport *Entreprendre au féminin* indiquait que les cueillettes d'information étaient une priorité. Le Groupe-conseil a jugé important que le comité information fasse un premier travail de recherche pour définir des indicateurs permettant de dresser un portrait de l'entrepreneuriat féminin. Ces indicateurs comprennent à la fois des données sur l'entrepreneure et sur son entreprise.

Devant le travail accompli, le comité information juge qu'il est maintenant prioritaire de compléter d'abord les banques de données existantes sur les entrepreneures et d'assurer ensuite leur mise à jour régulière. Il serait nécessaire d'avoir les données sur les caractéristiques et la performance des entreprises menées par des femmes, de même que sur le profil sociodémographique et les aspects du travail de la propriétaire. Notons que la collecte de ce type d'information présenterait un ajout appréciable par rapport à la situation actuelle.

Un deuxième objectif du comité information a été de réaliser un travail de recherche documentaire afin de répertorier certaines sources d'information sur la gestion entrepreneuriale et accroître la diffusion de cette information. Étant donné la quantité importante de documents de qualité pour les entrepreneurs (dépliants, livrets, guides, répertoires, etc.), le but poursuivi n'était pas de produire de nouveaux documents mais plutôt de classer par catégories la documentation existante. Le tout était de créer un nouvel outil pour aider les divers intervenants dans le cours de leurs activités auprès des entrepreneures.

Le comité a ainsi pu répertorier plus de 200 titres et 10 sites Internet reliés à la gestion des entreprises. Ceux-ci ont été classés en 10 thèmes. La recherche documentaire témoigne du fait que de nombreux documents existent déjà sur plusieurs thèmes reliés à la gestion. La nature de la documentation varie aussi beaucoup (livres, documents publiés par les gouvernements, institutions financières et autres organismes) et certains de ces documents sont accessibles gratuitement sur Internet.

Alors que plusieurs sources documentaires ont pu être identifiées dans la plupart des domaines reliés à la gestion, il appert que très peu de documents s'adressent spécifiquement aux femmes entrepreneures. En outre, peu de sites Internet s'adressent en français aux femmes d'affaires et le Groupe-conseil considère qu'il est important que le gouvernement du Québec prenne les dispositions nécessaires pour combler cette lacune. La mise sur pied d'un carrefour électronique en français pour la formation et l'information des entrepreneures est aujourd'hui incontournable.

RECOMMANDATION DU GROUPE- CONSEIL SUR LES BANQUES DE DONNÉES

Compléter la banque de données sur les secteurs manufacturier et tertiaire moteur du ministère de l'Industrie et du Commerce afin de pouvoir la jumeler à d'autres banques existantes, celle de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) par exemple. Assurer le suivi indispensable pour que les renseignements sur les groupes, en constante évolution, demeurent d'actualité. Les organismes œuvrant pour l'entrepreneuriat féminin auront ainsi les outils pour être capables de mieux orienter leurs actions et en mesurer le succès.

Ces banques de données pourraient être rapatriées par le ministère de l'Industrie et du Commerce de manière à contrôler l'information disponible sur les femmes et à en exploiter adéquatement le contenu pour en diffuser l'information sur une grande échelle. Un organisme pourrait alors centraliser l'information et les listes de noms, et en faire bénéficier les instances gouvernementales intéressées, les autres organismes d'intérêt et le grand public.

RECOMMANDATION DU GROUPE-CONSEIL SUR UN SITE INTERNET EN FRANÇAIS

Créer une section pour la femme entrepreneure dans le site Internet du ministère de l'Industrie et du Commerce pour regrouper toute l'information et tous les renseignements pertinents vis-à-vis les entrepreneures.

RECOMMANDATION DU GROUPE-CONSEIL SUR LES DONNÉES COMPILÉES SELON LE GENRE

Pour maximiser la quantité et la qualité d'informations sur les femmes entrepreneures et leurs entreprises, sensibiliser les intervenants qui collectent l'information, ainsi que les chercheurs, à la nécessité d'une approche différenciée selon le genre de la personne interrogée.

Cette sensibilisation à l'analyse selon la variable genre devra se faire à différents paliers d'organismes, tant local et régional que national.

Au cours de ses recherches, le comité information a fait une constatation qui lui permettra de maximiser la portée et la quantité de l'information sur les femmes entrepreneures et leurs entreprises. Il est aujourd'hui nécessaire de sensibiliser les responsables de la collecte de l'information et les chercheurs des différents domaines touchant le monde des entreprises et des gestionnaires à l'apport d'une approche différenciée selon le genre. Cette approche nécessite l'inscription de la variable genre lors de la collecte de données pour que l'on puisse tenir compte de cette dimension lors des analyses.

RECENSEMENT DES DONNÉES

L'information disponible aux entrepreneures a été regroupée par Marie-Hélène Légaré et Louise St-Cyr de la Chaire de développement de la relève de la PME, de l'École des Hautes études commerciales (HEC). Cette information fait partie du document *Portrait statistique des femmes entrepreneures - Les indicateurs de l'entrepreneuriat féminin et la disponibilité des données sur les femmes et leur entreprise*. Les données recueillies dans ce document statistique constituent le recensement des données les plus récentes et viennent confirmer des éléments déjà connus de l'entrepreneuriat féminin :

- ▶ Au Québec, un tiers des entrepreneurs sont des femmes.
- ▶ Le taux de croissance du nombre de femmes entrepreneures est plus important que celui des hommes.
- ▶ Le revenu annuel moyen des femmes d'affaires est plus faible que celui des travailleuses salariées et des hommes d'affaires.
- ▶ Un grand nombre de femmes ont démarré leur entreprise dans un secteur où elles ne possédaient pas d'expérience. Une situation contraire à celle des hommes.
- ▶ Les hommes d'affaires travaillent en moyenne de plus longues heures que les femmes d'affaires. Le temps partiel est plus répandu chez les femmes entrepreneures, sauf celles qui gèrent des employés.
- ▶ Les entreprises dirigées par des femmes sont plus jeunes.
- ▶ Bien que l'on retrouve des entreprises dirigées par des femmes dans tous les secteurs, ceux où on en retrouve le plus sont les secteurs de la vente au détail et des services.
- ▶ Les économies personnelles constituent la principale source de financement des entreprises démarrées par des femmes.
- ▶ Plusieurs obstacles semblent isoler la femme entrepreneure : concentration dans des secteurs d'activité traditionnellement féminins; manque d'expérience pertinente; pénurie de réseaux d'entraide; double tâche; responsabilités domestiques et familiales; accès au financement.

Source¹⁰

¹⁰ Légaré Marie-Hélène, St-Cyr Louise, *Portrait statistique des femmes entrepreneures*, Chaire de développement et de relève de la PME, HEC, 2000, page V.

Promotion de l'entrepreneuriat féminin par les communications

Si la promotion de l'entrepreneuriat féminin était une mission confiée à chaque membre du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin, le comité communications avait le mandat spécifique de faire connaître les actions des comités et de leur assurer un rôle de soutien. Les objectifs du comité communications étaient principalement d'appuyer la mise en œuvre des recommandations du rapport *Entreprendre au féminin* et de susciter une interaction du Groupe-conseil avec les autres réseaux d'influence.

Pour commencer son mandat, le comité a tout d'abord doté le Groupe-conseil d'un plan de communications avec, comme trame de fond, l'énoncé suivant :

*L'entrepreneuriat féminin :
une force pour le développement économique
du Québec.*

Des outils promotionnels ont ensuite été conçus et réalisés. Un logo identifiant le Groupe a été défini et des pochettes d'information préparées. Elles contenaient le rapport *Entreprendre au féminin*, les communiqués de presse couvrant les actions du Groupe-conseil, la liste des membres et une lettre signée par la présidente du Groupe-conseil. Ces pochettes ont été diffusées par les membres du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin et par le MIC ainsi que par leurs réseaux.

ACTIONS DU GROUPE-CONSEIL SUR L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ

À partir du mois d'avril 1999, la présence du Groupe s'est fait sentir sur la scène publique, par une collaboration à des événements spéciaux. Des participations et des communications à des activités ciblées ont été réalisées en continu.

L'annexe 1 présente la liste détaillée des activités. Mentionnons à titre d'exemples, quelques-unes de ces participations :

- Colloque des femmes entrepreneures de la Côte-Nord.
- Gala YWCA, concours *Femmes de mérite*, à Québec.
- Contacts et partenariat avec le Mouvement Dirigeantes France.
- Forum entrepreneurship à Montréal.
- Mission économique dans le contexte du *Printemps du Québec à Paris*.

RECOMMANDATION DU GROUPE-CONSEIL POUR LE THÈME

« Conserver le message « L'entrepreneuriat féminin est une force pour le développement économique du Québec » du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin et le diffuser à un plus grand nombre d'activités possible. À ce titre, l'instauration d'un partenariat avec les institutions financières est souhaitable pour que le message sur l'entrepreneuriat féminin apparaisse sur le matériel et dans les actions destinées aux entrepreneures. »

RECOMMANDATION DU GROUPE-CONSEIL POUR LES COMMUNICATIONS À VENIR

Préparer un nouveau plan de communication. Évaluer la pertinence et les retombées d'une activité publique importante au Québec, sur le modèle d'un forum portant sur l'entrepreneuriat féminin.

Autres réalisations :

- À l'automne 1999, le bulletin *Les bons coups* a vu le jour. Le ministère de l'Industrie et du Commerce recense les informations sur les cas de réussite en matière de financement d'entreprises dirigées par les femmes et les fait connaître dans ce bulletin.
- Une revue de presse au sujet de la médiatisation du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin et de ses actions est tenue à jour.
- Une banque de données sur les réseaux de femmes d'affaires a été constituée et montée en fichiers informatiques. Plus de 250 réseaux ont reçu une pochette d'information et une lettre personnalisée sollicitant l'ouverture de leurs réseaux aux femmes entrepreneures.
- En novembre 1999, à l'occasion du colloque *ZOOM sur les femmes et les métiers non traditionnels*, le Groupe s'est fait connaître davantage en accueillant deux femmes danoises responsables du développement de l'entrepreneuriat féminin dans leur pays. Des rencontres avec des réseaux ont été programmées et des contacts ont été établis en vue d'échanges et de projets de missions.
- Au mois de novembre 1999, la présidente du Groupe-conseil, Mme Lucie Couturier, a donné une conférence au Gala du FIEF à Baie-Comeau, où elle a constaté l'esprit d'entreprise des femmes de la Côte-Nord.
- Fin novembre, la tournée *Prêt pour un prêt* débutait à Bonaventure et à Sherbrooke.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Le comité communications considère qu'il a contribué à faire connaître le Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin comme acteur du développement au Québec. À la lumière des résultats, nous constatons une percée dans les milieux d'affaires. Le Groupe s'est effectivement fait connaître par la diffusion de documents et par sa présence à des tribunes sélectionnées, de même que par des articles dans la presse économique et dans les outils d'information des réseaux.

Le Groupe-conseil s'est concentré sur le travail terrain en se faisant connaître notamment auprès des institutions financières et des différents réseaux des gens d'affaires. Bien qu'il soit de plus en plus visible, le Groupe-conseil n'a pas réalisé d'actions percutantes pour attirer l'attention d'un grand nombre de médias. Ce résultat tient compte du mandat du comité communications, soit celui d'appuyer et de soutenir les autres comités du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin. Pour susciter l'intérêt des médias, il faut poursuivre les activités du Groupe et obtenir un meilleur effet de levier lors des activités existantes et une plus grande infiltration dans les milieux d'affaires, dans toutes les régions. Les moyens doivent être mis en œuvre pour qu'un organisme porteur devienne la référence en matière d'entrepreneuriat féminin.

À la fin de ses travaux, le Groupe-conseil s'est questionné sur la pertinence de tenir un colloque national portant sur l'entrepreneuriat féminin. Une activité de cette envergure constitue une occasion exceptionnelle de « réseautage » pour les participants et fait avancer la réflexion sur l'entrepreneuriat féminin.

Du côté de l'Europe

Le Groupe-conseil a été en lien avec les organismes regroupant des femmes d'influence dans le monde, surtout en Europe. C'est avec beaucoup d'intérêt que le Groupe-conseil a pris connaissance du rapport du Fonds social européen portant sur le programme NOW - *New Opportunities for Women* - sur la création d'entreprises par les femmes. Ce document a d'ailleurs été transmis par des femmes d'affaires européennes venues rencontrer les entrepreneures du Québec, dont les membres du Groupe-conseil.

Le programme NOW, doté d'un budget de un milliard d'euros* a mené à un projet d'initiative axé sur l'entrepreneuriat féminin avec les États membres de la Commission européenne. Il faut dire que « NOW » est de loin le plus important programme en Europe qui permet de concevoir, de tester et de mettre en œuvre de nouvelles idées dans le domaine de la formation et de l'emploi de la femme ». ¹¹ NOW a donc sélectionné 21 projets très différents les uns des autres, et représentant un large échantillon, afin de définir les défis que les femmes ont à relever et d'améliorer leurs chances de réussir dans les phases de création, de consolidation et de croissance des entreprises.

La création d'entreprises par des femmes est considérée et utilisée dans le programme NOW comme une solution au problème du chômage. Il s'agit d'une approche très différente de celle qui a été utilisée au Québec. Pourtant les conclusions et recommandations ressemblent

beaucoup à celles qui apparaissent dans les études et travaux menés au Québec. En effet, elles soulèvent les problèmes rencontrés en matière de financement, de réseaux, de formation et de données.

Un résumé des principales conclusions tirées des deux rapports, soit celui du Fonds social européen et le présent document du Groupe-conseil apparaît dans le tableau de convergence.

* L'euro équivaut environ à 1 \$ US

¹¹ Fonds social européen, *Emploi - NOW - La création d'entreprise par les femmes, mesures d'appui à la création, la consolidation et la croissance d'entreprises dirigées par des femmes*, Commission européenne, 1998, page 1.

TABLEAU DE CONVERGENCE

PROGRAMME NOW

GROUPE-CONSEIL SUR L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Financement

Que les banques et organismes de financement revoient les critères d'évaluation des entreprises de femmes.

Que les institutions financières établissent, ou revoient, une stratégie particulière pour les entrepreneures à la lumière des dernières enquêtes menées par le Groupe-conseil.

Qu'un fonds de capital de risque dédié aux entrepreneures dans les secteurs de la nouvelle économie soit mis sur pied.

Qu'un fonds spécifique pour les femmes en région soit créé, axé sur les besoins de financement de leur entreprise.

Réseaux

Que les femmes puissent s'appuyer autant que possible sur des tuteurs et conseillers féminins.

Que le milieu des affaires local s'engage à promouvoir un environnement positif vis-à-vis des entrepreneures.

Au niveau régional, que les systèmes de financement pour les PME tiennent compte des besoins spécifiques des femmes et assurent un accès équilibré entre les hommes et les femmes aux pépinières et centres d'aide.

Qu'un réseau de mentors pour les entrepreneures soit mis sur pied.

Qu'un leadership féminin soit assuré auprès des femmes d'affaires dans les régions.

Qu'un plan d'action pour les entrepreneures soit développé pour que les femmes soient davantage présentes dans les conseils d'administration des entreprises et des organismes liés à l'entrepreneuriat.

Formation

Que les femmes soient mieux renseignées sur le financement et sur la préparation professionnelle de leurs propositions afin de mieux répondre aux critères des banques et organismes de financement.

Qu'une meilleure participation des entrepreneures soit obtenue lors des activités de formation par une intervention plus intensive auprès des réseaux locaux.

Que l'information portant sur la diversification de financement et le capital de risque, pour les femmes propriétaires d'entreprise en croissance, soit mieux connue par les entrepreneures.

Informations

Au niveau national, que des statistiques sur la création et la croissance des entreprises soient ventilées selon le genre pour que des mesures puissent être prises dans les politiques et les initiatives en faveur de la création des entreprises par des femmes.

Qu'un mécanisme pour développer et conserver des données sur les entrepreneures soit mis sur pied par le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Que les intervenants qui collectent l'information sur les entrepreneures soient sensibilisés à l'approche différenciée selon le genre.

Les travaux des organismes européen et québécois prennent un sens commun à la lecture de ce tableau, qui ne se veut surtout pas un résumé exhaustif des conclusions de chacun des groupes, mais un tableau de convergence. L'exercice nous permet de constater que les défis sont sensiblement les mêmes face à l'accès au financement et à l'absence des femmes dans les réseaux d'influence et aussi, devant la réalité particulière des femmes en région.

Le groupe de travail en Europe avait comme objectif de mettre en lumière les défis que les femmes ont à relever et de définir un modèle européen de bonnes pratiques dans les différentes phases de leur entreprise. Il est très intéres-

sant de constater qu'au Québec comme en Europe on propose les mêmes orientations pour soutenir le développement de l'entrepreneuriat féminin.

Le Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin constate, à la suite de son mandat, que ces orientations mènent vers des actions complexes. Ces actions prennent du temps à donner des résultats concrets, parce qu'elles s'inscrivent dans un contexte culturel et économique donné qui ne se modifie pas sur commande. Un regard détaillé sur les recommandations du Groupe-conseil qui ouvrent la voie pour les actions à entreprendre permet de mesurer la portée des orientations établies et d'apprécier le chemin parcouru.

Conclusion

La promotion de l'entrepreneuriat féminin contribue au rayonnement des femmes comme moteur économique et le travail est loin d'être terminé. De nombreux outils existent déjà et il faut les raffiner pour qu'ils s'avèrent encore plus efficaces. Beaucoup de choses à faire pour les entrepreneures... avec des défis stimulants à relever.

Bien sûr, tout ce qui touche l'accès au financement et aux réseaux ainsi qu'une meilleure formation demeurent des points cruciaux pour l'entrepreneuriat féminin et les interventions doivent continuer en ce sens. La formule du Groupe-conseil qui a favorisé le travail intensif entre des membres issus de milieux et de régions différents a été productive et a permis sans conteste de faire avancer la cause de l'entrepreneuriat féminin.

Le Groupe-conseil croit aujourd'hui qu'il est possible d'agir de façon plus intégrée au niveau des organismes et propose trois axes d'intervention à la lumière de l'ensemble de ses travaux.

Le Groupe-conseil recommande la mise sur pied d'un fonds gouvernemental spécifique pour les femmes en région, axé sur les besoins de financement et géré par les organismes existants. L'objectif de ce fonds serait de supporter les femmes dans chacune des phases du développement de leur entreprise, soit le prédémarrage, le démarrage, la consolidation et la croissance.

Le Groupe-conseil recommande que le gouvernement du Québec mette sur pied un projet mobilisateur afin que tous les ministères et organismes planifient et unissent leurs actions pour développer et supporter l'entrepreneuriat féminin.

Les travaux du Groupe-conseil n'ayant duré qu'un an, le mandat qui lui a été confié est loin d'être terminé et les défis à relever sont encore nombreux. Le Groupe-conseil recommande au ministère de l'Industrie et du Commerce de confier un mandat d'environ deux ans, à un groupe qu'il reste à définir, afin de pouvoir poursuivre les travaux sur l'entrepreneuriat féminin.

Recommandations détaillées du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin selon les priorités établies dans son mandat

Pour la priorité de « Faciliter l'accès au financement des entreprises lancées et dirigées par des femmes »

Institutions financières

Que les institutions financières établissent, ou revoient, une stratégie particulière pour la clientèle des entrepreneures et ce, à la lumière des informations recueillies dans les deux sondages du comité financement tenus au cours du mandat du Groupe-conseil. Les deux sondages étant :

1. Le questionnaire transmis par l'Association des banquiers canadiens (ABC) à sept institutions financières au Québec, lesquelles ont toutes répondu. L'objectif de ce questionnaire étant d'évaluer le progrès réalisé par les institutions financières face aux problématiques soulevées par :
 - les directeurs de comptes : leur rotation, leur formation, le pourcentage des postes occupés par des femmes;
 - l'approche auprès des femmes entrepreneures : cautionnement du conjoint, promotion des succès féminins, information et formation ciblées pour la clientèle féminine.
2. Le sondage élaboré par le comité financement avec la Chaire de développement et de relève de la PME des Hautes Études Commerciales (HEC), la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) et le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) répondu par plus de 730 entrepreneures. L'objectif de l'enquête étant de mieux connaître l'accès au financement des femmes d'affaires et aussi de mieux comprendre les relations qu'ont les femmes avec leur institution financière lors de leur demande de financement.

Capital de risque

Que les institutions financières et les sociétés de capital de risque favorisent la création d'un fonds de capital de risque dédié aux entrepreneures, avec « coaching », sur des bases d'affaires semblables à celles des fonds d'investissement existants. Par le biais d'accompagnement soutenu et personnalisé, les entrepreneures seraient mieux outillées pour optimiser le potentiel de leur entreprise. Les secteurs porteurs, particulièrement la nouvelle économie, seraient privilégiés.

Pour la priorité de « Faciliter l'accès aux réseaux pour les femmes entrepreneures »

Conseils d'administration

Développer un plan d'action pour les entrepreneures en sensibilisant et en établissant une concertation avec les forces déjà en place. Des mesures doivent être prises pour que les femmes soient présentes dans les conseils d'administration des entreprises et des organismes, en collaboration avec les regroupements d'affaires qui ont déjà des banques de noms.

Mentorat

Amener le monde des affaires à développer un réseau de mentors des entrepreneures et créer l'environnement le plus favorable possible pour soutenir l'entrepreneuriat féminin.

Réseaux existants

Répertorier tous les groupes importants en lien avec l'entrepreneuriat féminin et développer une collaboration avec chacun d'eux, tels les groupes de femmes d'influence, les ordres professionnels, les chambres de commerce, les organismes gouvernementaux, etc.

Leadership régional

Identifier et solliciter une femme influente dans chacune des régions qui accepte d'assurer un leadership auprès des entrepreneures et des instances locales.

Programme À égalité pour décider

Le Groupe-conseil recommande deux éléments pour le programme *À égalité pour décider* du Secrétariat à la condition féminine : soit le développement d'un volet spécifique sur l'entrepreneuriat féminin ainsi que la mise en place d'un mécanisme pour faire le suivi des participantes.

Pour la priorité de « Favoriser l'acquisition de connaissances et d'habiletés liées au financement et à la gestion d'entreprises »

Outil Prêt pour un prêt

À la lumière de l'expérience et des commentaires recueillis lors de la tournée, continuer la promotion de l'outil *Prêt pour un prêt* en tenant compte du besoin de développer le « réseautage » des participantes. Il s'avérera nécessaire d'assurer un bon arrimage avec les intervenants économiques locaux et obtenir la plus grande participation possible des partenaires.

Services de croissance

Avec les partenaires et les organismes qui développent les outils de formation, adapter le matériel existant aux besoins des entrepreneures et faire connaître ce matériel aux femmes propriétaires d'entreprises en croissance. Ainsi les entrepreneures connaîtront mieux les moyens de diversifier leur financement et pourront apprivoiser le capital de risque.

Pour la priorité de « Mettre en place des mécanismes permettant d'établir des statistiques relatives aux entreprises appartenant à des femmes »

Banques de données

Compléter la banque de données sur les secteurs manufacturier et tertiaire moteur du ministère de l'Industrie et du Commerce afin de pouvoir la jumeler à d'autres banques existantes, celle de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) par exemple. Assurer le suivi indispensable pour que les renseignements sur les groupes, en constante évolution, demeurent d'actualité. Les organismes œuvrant pour l'entrepreneuriat féminin auront ainsi des outils pour être capables de mieux orienter leurs actions et d'en mesurer le succès.

Ces banques de données pourraient être rapatriées par le ministère de l'Industrie et du Commerce de manière à contrôler l'information disponible sur les femmes et à en exploiter adéquatement le contenu pour en diffuser l'information sur une grande échelle. Un organisme pourrait alors centraliser l'information et les listes de noms et en faire bénéficier les instances gouvernementales intéressées, les autres organismes d'intérêt et le grand public.

Site Internet en français

Créer une section pour la femme entrepreneure dans le site Internet du ministère de l'Industrie et du Commerce pour regrouper toute l'information et tous les renseignements pertinents vis-à-vis les entrepreneures. Ce site pourrait contenir par exemple :

- Données sur les entrepreneures;
- Répertoire et promotion des activités de formation;
- Liens entre les sites sur les femmes d'affaires et les entrepreneures;

- Outils en matière de gestion et de marketing;
- Services de financement;
- Sièges au sein des conseils d'administration;
- etc.

Données compilées selon le genre

Pour maximiser la quantité et la qualité d'informations sur les femmes entrepreneures et leurs entreprises, sensibiliser les intervenants qui collectent l'information, ainsi que les chercheurs, à la nécessité d'une approche différenciée selon le genre des répondants.

Cette sensibilisation à l'analyse selon la variable genre devra se faire à différents paliers d'organismes, tant local et régional que national.

Pour la priorité de « Promouvoir l'entrepreneuriat féminin »

Thème

Conserver le message « L'entrepreneuriat féminin est une force pour le développement économique du Québec » du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin et le diffuser à un plus grand nombre d'activités possible. À ce titre, l'instauration d'un partenariat avec les institutions financières est souhaitable pour que le message sur l'entrepreneuriat féminin apparaisse sur le matériel et dans leurs actions destinées aux entrepreneures.

Communications à venir

Préparer un nouveau plan de communication. Évaluer la pertinence et les retombées d'une activité publique importante au Québec, sur le modèle d'un forum, portant sur l'entrepreneuriat féminin.

Voici deux pistes de communication déjà connues :

- Accentuer les activités de promotion et de diffusion de l'entrepreneuriat féminin avec les intervenants multiplicateurs, les relayeurs, les réseaux tels les chambres de commerce, les organismes de développement économiques, les ordres professionnels et les organismes typiquement voués à l'entrepreneuriat féminin.
- Assurer la meilleure diffusion possible des banques de données et des informations à jour sur l'entrepreneuriat féminin.

Recommandations du Groupe-conseil pour l'ensemble de ses travaux

Fonds pour les femmes en région

Le Groupe-conseil recommande la mise sur pied d'un fonds gouvernemental spécifique pour les femmes en région, axé sur les besoins de financement et géré par les organismes existants. L'objectif de ce fonds serait de supporter les femmes dans chacune des phases de développement de leur entreprise soit : le pré-démarrage, le démarrage, la consolidation et la croissance.

Projet mobilisateur du gouvernement

Le Groupe-conseil recommande que le gouvernement du Québec mette sur pied un projet mobilisateur afin que tous les organismes et ministères planifient et définissent leurs actions pour développer et supporter l'entrepreneuriat féminin.

Nouveau mandat sur l'entrepreneuriat féminin

Les travaux du Groupe-conseil n'ayant duré qu'un an, le mandat qui lui a été confié est loin d'être terminé et les défis à relever sont encore nombreux. Le Groupe-conseil recommande au ministère de l'Industrie et du Commerce de confier un mandat d'environ deux ans, à un groupe qu'il reste à définir, afin de poursuivre les travaux sur l'entrepreneuriat féminin.

Bilan des activités de communications de mars 1999 à janvier 2000

Mise sur pied du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin le **1^{er} mars 1999**

Mars 1999 - Visibilité Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin :

- constitution d'un logo; impression de papeterie (5000 ex.), de pochettes (3000 ex.), de panneaux et de lettres circulaires; réimpression de 2000 exemplaires du document *Entreprendre au féminin*; préparation du cahier des c.v. des membres du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin; etc..

Mars 1999 - Plan de communication déposé et napperon (activités)

15 avril 1999, promotion du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin au Colloque des femmes entrepreneures de la Côte-Nord

14 mai 1999 - Gala YWCA- diffusion d'un communiqué *Femmes de mérite*

Mai 1999 - Accueil et prise en charge de Mme Danielle Rousseau, directrice de Dirigeantes France

9 et 10 juin 1999 - Forum entrepreneurship à Montréal, communication de la présidente et présence du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin au stand MIC

Du **12 au 19 juin 1999** - Printemps du Québec à Paris, (dépôt d'un plan de communication, communiqués, rapport de mission)

Septembre 1999 - Mise sur pied et diffusion du bulletin mensuel *Les bons coups*

Novembre 1999 - Production de la revue de presse du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin (bilan de la visibilité de six mois)

Automne 1999 - Montage d'une banque de données pour les réseaux femmes d'affaires

Automne 1999 - Envoi d'une lettre circulaire et de la pochette d'information à plus de 250 réseaux

Du **11 au 17 novembre 1999** - *Colloque ZOOM sur les femmes et sur les métiers non traditionnels*: accueil de deux femmes danoises- Prise en charge et programme de visites avec des organismes voués à l'entrepreneuriat féminin

21 novembre 1999 - Gala FIEF à Baie-Comeau, communication de la présidente du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin

Fin de novembre 1999 - *Tournée Prêt pour un prêt* (plan de communication, diffusion, communiqués, papeterie, lettres aux partenaires, textes promotionnels, envois de pochettes promotionnelles aux partenaires et divers intervenants, etc.)

17 décembre 1999 - Envois de lettres de félicitations aux femmes entrepreneures gagnantes –Revue Chatelaine, versions française et anglaise, et concours *Les Prix canadiens de l'entrepreneurship féminin 1999*

4 et 5 février 2000 - Colloque de la Fondation de l'entrepreneurship, présence du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin au stand du MIC, et participation de membres comme présidents de tables et pour l'animation d'ateliers

Services-conseils et services de soutien aux autres comités (rédaction de lettres destinées aux intervenants des institutions financières, banques de réseaux, etc.)

Relations de presse (émissions de communiqués et de textes promotionnels sur le Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin, et diffusion sur Internet de la tournée *Prêt pour un prêt*)

Bibliographie

ÉTUDES ET LIVRES

COVEY, Stephen R.. *Les 7 habitudes en action*, First Editions, 1999, 412 pages.

FONDS SOCIAL EUROPÉEN. *Emploi - NOW - La création d'entreprise par les femmes, mesures d'appui à la création, la consolidation et la croissance d'entreprises dirigées par des femmes*, Commission européenne, 1998, 60 pages.

GRUPE DE TRAVAIL SUR L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ. *Entreprendre au féminin*, Québec, 1997, 40 pages.

GRUPE EVEREST. *Le rôle des associations d'affaires perçu par les dirigeants des PME* », *Sondage présenté par La Banque Nationale et La Presse*, Montréal, 19 août 1999, 11 pages.

JULIEN, Pierre-André. *L'entrepreneuriat au Québec-Pour une révolution tranquille entrepreneuriale 1980-2005*, Montréal, Les éditions Transcontinental inc. et Les éditions de la Fondation de l'entrepreneurship, 2000, 400 pages.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Prêt pour un prêt*, Les Publications du Québec, Janvier 1999, guide 54 pages et vidéo.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE), GRUPE DE TRAVAIL SUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES. *Le financement des PME dirigées par des femmes : questions et tendances* », 1999, 42 pages.

LÉGARÉ, Marie-Hélène et Louise ST-CYR. *Portrait statistique des femmes entrepreneures*, Montréal, Chaire de développement et de relève de la PME, 2000, 63 pages.

RATTÉ, Sylvie. *Les femmes entrepreneures au Québec : Qu'en est-il ?*, Montréal, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 1999, 15 pages.

SAUL, John. *La civilisation inconsciente*, Essais Payot, 1997, 217 pages.

ARTICLES DE JOURNAUX ET DE REVUES

BENOÎT, Jacques. « Femmes et hommes ne gèrent pas de la même façon », *La Presse*, 19 mai 1999, p. D-4.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, « Le renforcement des lois du travail : une question d'équité et de justice », *Communiqué*, 10 avril 2000, 2 pages.

LACOMBE, Réjean « Un premier répertoire virtuel des femmes d'affaires de la région », *Le Soleil*, 9 mars 2000.

PRESSE CANADIENNE, « Les directrices d'entreprise encore peu nombreuses », *La Presse*, 9 février 2000.

DOSSIER SPÉCIAL, « Se lancer en affaires », *Les Affaires*, 26 février 2000, pp. 43 à 52.

GALPEAU, Silvia et Sylvain VAUGEUIS « Le Québec à l'ère du capitalisme électronique », *Le Devoir*, 28 février 2000, B-1.